



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 29 novembre 2012

**Préavis no 14/2012 concernant le  
financement de la réfection et de  
l'élargissement du chemin de la Cheneau**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 novembre 2012 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 14/2012,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 467'000.00 ;
- Autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 novembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

*A. Morier*  
Anne Morier



La secrétaire

*Patricia Sava*  
Patricia Sava